



# Taxes environnementales par activité économique

2011-2015

Septembre 2017

Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles

e-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<http://www.plan.be>

## Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

Personne de contact pour cette publication : Anne-Louise Dhondt, [aldh@plan.be](mailto:aldh@plan.be)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

## Avant-propos

Conformément au Règlement européen n° 538/2014 (modifiant le Règlement n° 691/2011), les États membres de l'Union européenne sont tenus de fournir six comptes économiques de l'environnement à Eurostat à partir de 2017. Il s'agit des trois comptes qui doivent être transmis depuis 2013, à savoir les comptes des taxes environnementales par activité économique (Environmental Taxes by Economic Activity, ETEA), les comptes des émissions atmosphériques (Air Emissions Accounts, AEA) et les comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie (Economy-Wide Material Flow Accounts, EW-MFA), mais aussi des trois comptes qui doivent être fournis à partir de 2017, à savoir les comptes du secteur des biens et services environnementaux (Environmental Goods and Services Sector, EGSS), les comptes des dépenses de protection de l'environnement (Environmental Protection Expenditure Accounts, EPEA) et les comptes des flux physiques d'énergie (Physical Energy Flow Accounts, PEFA).

L'Institut des comptes nationaux (ICN) présente, dans cette publication, les comptes relatifs aux taxes environnementales par activité économique pour la période 2011-2015.

Les comptes économiques de l'environnement sont des comptes satellites des comptes nationaux. La loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses, Titre VIII, chapitre 1, confie l'élaboration des comptes satellites des comptes nationaux au Bureau fédéral du Plan (BFP).

La méthodologie développée par le BFP a été avalisée par le Comité scientifique sur les comptes nationaux.

Le président du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux

Jean-Marc Delporte

Bruxelles, septembre 2017

# Table des matières

<b>1. Commentaire .....</b>	<b>1</b>
1.1. Les taxes environnementales en chiffres	1
1.2. Différences méthodologiques par rapport à la publication précédente	5
<b>2. Tableaux.....</b>	<b>7</b>
2.1. Total des taxes environnementales	7
2.2. Taxes sur l'énergie	9
2.3. Taxes sur les transports	11
2.4. Taxes sur la pollution	13
2.5. Taxes sur les ressources	15

# 1. Commentaire

Dans un premier temps, les résultats sont exposés de manière succincte. Ensuite, nous présentons les différences par rapport à la publication de 2016. Ces différences découlent aussi bien des mises à jour des données de base que des adaptations méthodologiques.

## 1.1. Les taxes environnementales en chiffres

Selon la définition d'Eurostat<sup>1</sup>, toute taxe dont l'assiette est une activité polluante ou d'exploitation des ressources doit être considérée comme une taxe environnementale. Les prélèvements pris en considération sont donc beaucoup plus nombreux que les taxes prélevées sur la pollution même. À titre d'exemple, les accises sur les produits pétroliers sont également considérées comme des taxes environnementales. La taxe sur la valeur ajoutée n'est pas prise en considération étant donné qu'il s'agit d'un prélèvement à assiette large perçu sur tous les produits.

Eurostat classe les taxes environnementales en quatre catégories, à savoir les taxes sur l'énergie, les taxes sur les transports, les taxes sur la pollution et les taxes sur les ressources. Toutes les taxes perçues sur les produits énergétiques destinés à des applications de transport et stationnaires sont classées dans la première catégorie. Les taxes sur les transports englobent seulement les prélèvements sur les transports hors consommation d'énergie. Il s'agit de taxes qui sont liées à la possession d'un véhicule motorisé (comme la taxe annuelle de circulation) et à son utilisation (comme l'eurovignette<sup>2</sup> pour les camions ayant une masse maximale autorisée d'au moins 12 tonnes). Les taxes sur la pollution englobent les taxes sur la gestion des déchets solides, sur les nuisances sonores et sur la pollution mesurée ou estimée de l'eau ou de l'air. Les permis d'émission payés sur les émissions de dioxyde de carbone n'en font toutefois pas partie. Par convention, ils sont affectés à la catégorie des taxes sur l'énergie. Enfin, les taxes sur les ressources comprennent les taxes sur les prélèvements d'eau et l'extraction de ressources sylvicoles et minières. En Belgique, il y a uniquement des taxes sur les prélèvements d'eau.

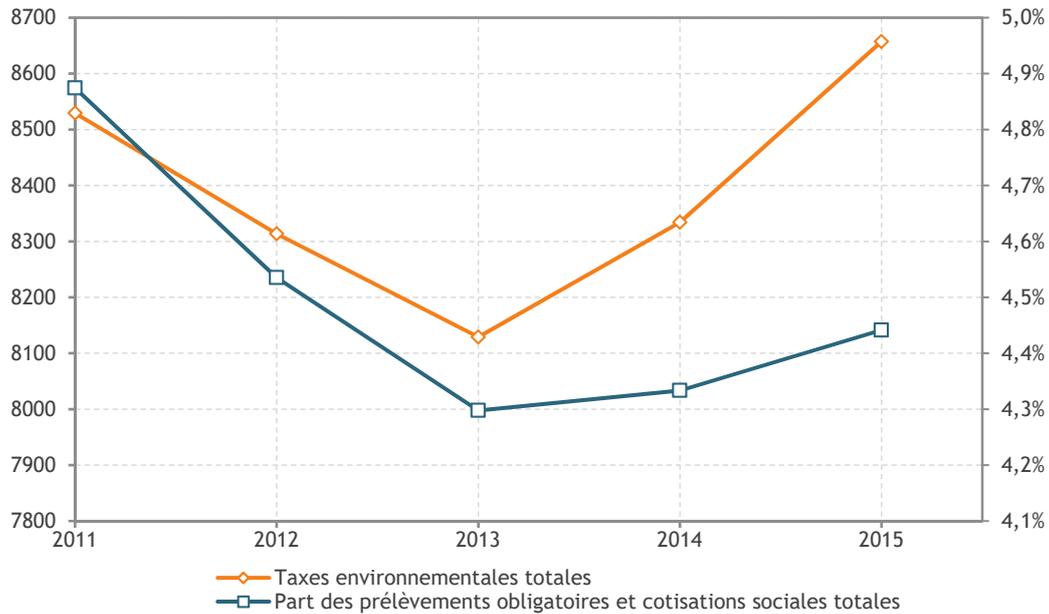
Le graphique 1 montre que, sur la période 2011-2015, les recettes du total des taxes environnementales prélevées en Belgique ont atteint un niveau plancher en 2013, avec un montant de 8,1 milliards d'euros (2,07 % du PIB). Ensuite, les recettes des taxes environnementales ont augmenté pour atteindre 8,3 milliards d'euros (2,08 % du PIB) en 2014 et presque 8,7 milliards d'euros (2,11 % du PIB) en 2015. Au cours de la période étudiée, le total des prélèvements et des cotisations sociales s'est sans cesse accru en passant de 166 milliards d'euros à 185 milliards d'euros. La part des taxes environnementales dans le total des prélèvements et des cotisations sociales s'est donc sensiblement réduite, puisqu'elle est passée de 4,9 % en 2011 à 4,3 % en 2013. Après 2013, cette part s'est de nouveau accrue progressivement pour atteindre un niveau d'un peu plus de 4,4 % en 2015.

---

<sup>1</sup> Voir : Eurostat (2001), Environmental taxes – a statistical guide, Methods and Nomenclatures in Economy and Finance, Luxembourg.

<sup>2</sup> Depuis le 1er avril 2016, l'eurovignette pour les kilomètres parcourus en Belgique est remplacée par la taxe kilométrique. Vu que ce rapport porte uniquement sur la période 2011-2015, la taxe kilométrique ne sera pas abordée.

**Graphique 1** Évolution du total des taxes environnementales  
2011-2015, en millions d'euros (échelle de gauche) et en pourcentage du total des prélèvements et des cotisations sociales (échelle de droite)



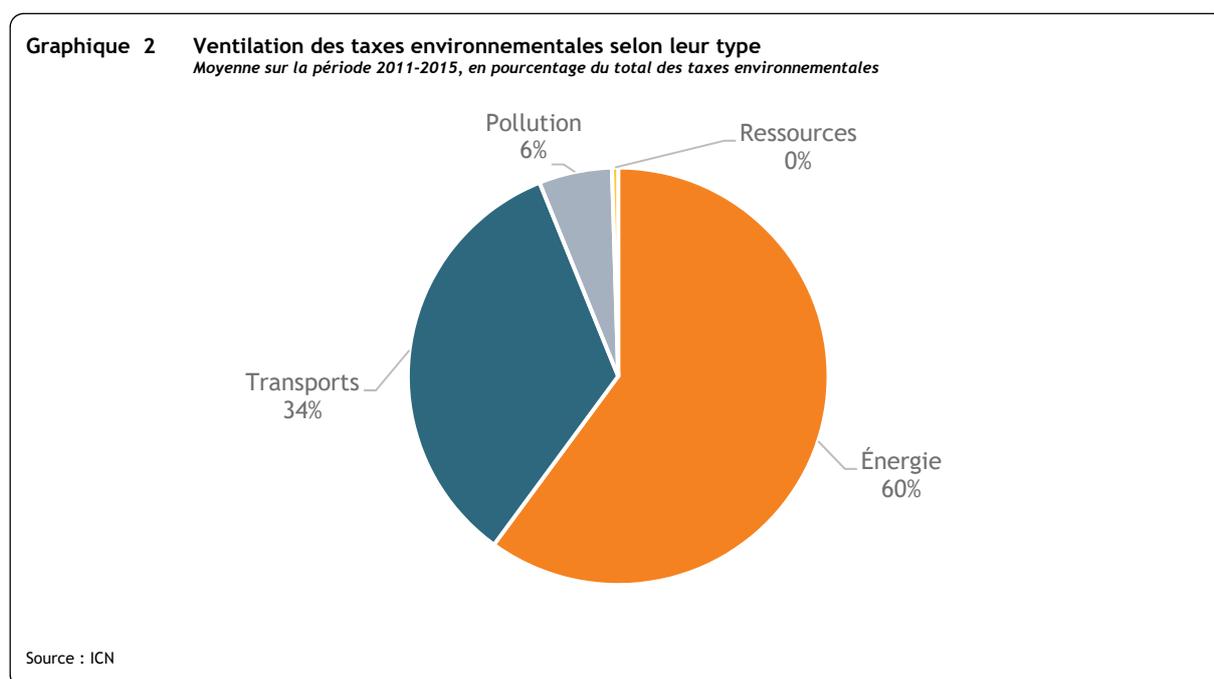
Source : ICN

Le recul de 400 millions d'euros des taxes environnementales observé entre 2011 et 2013 se répartit entre les taxes sur l'énergie à hauteur de 90 % et les taxes sur les transports pour les 10 % restants. La baisse des recettes des taxes sur l'énergie est attribuable pour deux tiers environ à l'évolution des recettes des accises sur les huiles minérales, et pour environ un tiers à celle des recettes de la cotisation fédérale sur l'électricité et le gaz naturel. De prime abord, on peut trouver étonnant que les recettes des accises sur les huiles minérales diminuent de 6 % entre 2011 et 2013, vu le statu quo des accises moyennes sur l'essence, le LPG et le gazole de chauffage au cours de cette période et la hausse des accises moyennes sur le diesel et le fioul extra lourd. La baisse ne peut donc s'expliquer que par une diminution de la consommation totale (en quantité) d'huiles minérales et/ou par les glissements dans le mix en faveur des huiles minérales, qui sont soumises à des accises moins élevées. Des chiffres provenant de la Fédération pétrolière belge font apparaître que la consommation de diesel a diminué considérablement entre 2011 et 2013. La consommation d'essence a également reculé au cours de la période concernée, mais dans une moindre mesure. Il y a donc eu un glissement en faveur des produits soumis à des accises plus élevées, qui a atténué quelque peu l'effet baissier de la diminution des quantités totales consommées. Dans le même temps, la consommation de mazout de chauffage a augmenté. Or, ce produit bénéficie d'un taux d'accise nettement plus faible que celui du diesel. Cette évolution traduit donc un glissement à l'avantage de produits soumis à des taux d'accise moins élevés.

Après 2013, les recettes des accises sur les huiles minérales sont reparties à la hausse. Cette évolution s'explique tout d'abord par la hausse des accises moyennes sur l'essence, le diesel et le fioul lourd au cours de la période 2013-2015, mais aussi par la consommation croissante de diesel et d'essence sur la même période. On a également constaté un accroissement des recettes liées à la vente de permis d'émission. Comme la vente aux enchères de ces permis constitue la méthode d'attribution la plus efficace et s'inscrit dans le droit fil du principe « pollueur payeur », elle devient progressivement le principal mode de répartition des permis d'émission au cours de la période 2013-2020. Cela explique la

hausse des recettes des permis d'émission après 2013. L'accroissement des recettes des accises sur les huiles minérales et de la vente de permis d'émission est le principal facteur expliquant la hausse des taxes sur l'énergie et des taxes environnementales dans leur ensemble après 2013.

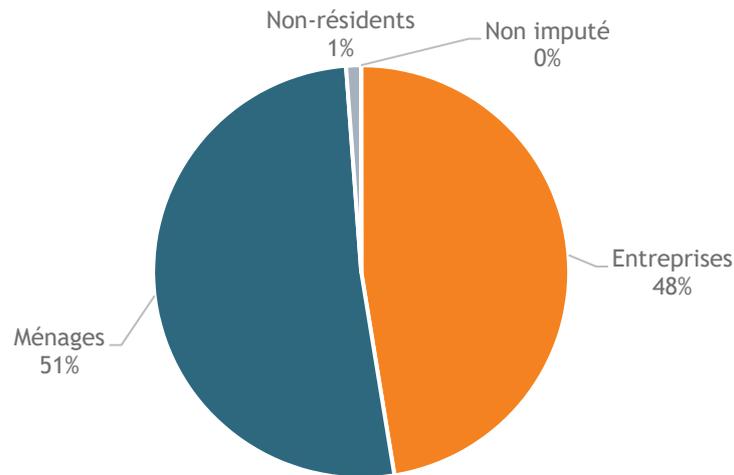
Le graphique 2 montre que les taxes sur l'énergie constituent en moyenne la majeure partie (60 %) des taxes environnementales prélevées en Belgique au cours de la période 2011-2015. Les taxes sur les transports en représentent un peu plus d'un tiers. Quant aux taxes sur la pollution et aux taxes sur les ressources, elles n'occupent qu'une part de respectivement 6 % et 0,5% du total. La ventilation des taxes environnementales selon leur type a été relativement stable au cours de la période considérée.



Le graphique 3 fait apparaître que les ménages ont acquitté en moyenne 52 % du total des taxes environnementales sur la période 2011-2015, contre 47 % pour les entreprises. Une part infime des taxes environnementales n'a pu être imputée. Quant à la part des non-résidents, elle est négligeable.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Il convient toutefois de remarquer qu'aucune accise sur l'essence ou le diesel n'a été imputée aux non-résidents étant donné que nous ne disposons pas de données sur leur consommation de carburant en Belgique. L'ensemble de ces accises a été imputé aux résidents belges.

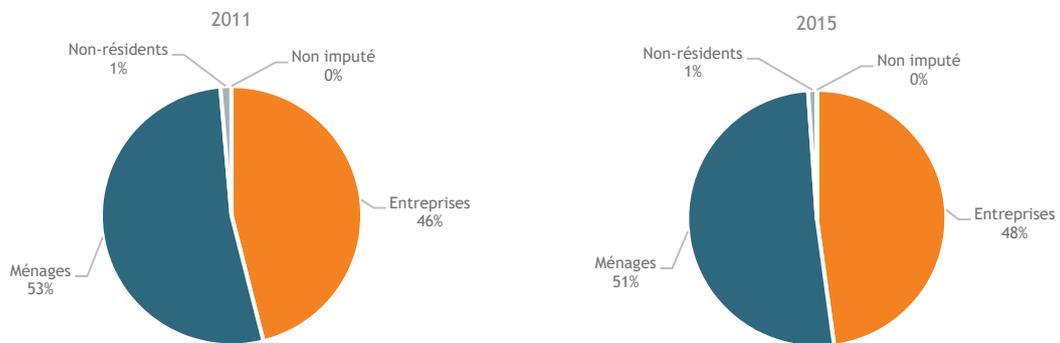
**Graphique 3 Ventilation selon le contribuable**  
Moyenne sur la période 2011-2015, en pourcentage du total des taxes environnementales



Source : ICN

Il convient à cet égard de remarquer que la part des ménages au cours de la période considérée a reculé de 53 % en 2011 à 51 % en 2015, tandis que la part des entreprises a augmenté de 46 % à 48 %, comme l'illustre le graphique 4.

**Graphique 4 Évolution des parts des contribuables**  
En % du total des taxes environnementales



Source : ICN

Le tableau 1 montre que la part des ménages dans les taxes sur l'énergie a reculé, alors que celle des entreprises s'est accrue au cours de la période étudiée. En revanche, la part dans les taxes sur la pollution a progressé pour les ménages, mais s'est amoindrie pour les entreprises. En 2015, ce sont encore les entreprises qui ont acquitté la majeure partie des taxes sur l'énergie. L'équilibre constaté en 2011 en ce qui concerne les taxes sur la pollution semble à présent disparaître. Les taxes sur les transports ont été majoritairement payées par les ménages. Enfin, les taxes sur les ressources ont été presque exclusivement acquittées par les entreprises.

**Tableau 1 Contribuables selon le type de taxe environnementale  
2011 et 2015, en pourcentage du total des taxes par type**

	Énergie		Transport		Pollution		Ressources	
	2011	2015	2011	2015	2011	2015	2011	2015
Ménages	48,1	45,6	61,6	61,8	49,9	52,1	0,0	0,0
Entreprises	51,1	54,1	35,9	35,5	49,5	47,9	99,0	99,9
Non-résidents	0,8	0,3	2,5	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Pas imputable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	1,0	0,1

Source : ICN

Si nous nous focalisons sur les entreprises, il apparaît que les transports terrestres sont de loin la principale source de recettes de taxes environnementales sur la période 2011-2015 (voir tableau 2). Il s'agit principalement des accises sur les huiles minérales payées par les transporteurs routiers. Plus d'un sixième des taxes environnementales payées par les entreprises ont été perçues dans cette branche. Le secteur de la construction a payé plus d'un dixième des taxes environnementales. Les deux branches précitées, auxquelles il convient d'ajouter l'entreposage et les services auxiliaires des transports, les activités de location et location-bail (principalement de véhicules motorisés) et le commerce de gros, représentent plus de la moitié des taxes environnementales payées par les entreprises.

**Tableau 2 Part des branches (NACE) dans le total des taxes environnementales payées par les entreprises  
Moyenne 2011-2015, en %**

Branche d'activité	Part
Transports terrestres et transport par conduites (49)	17,6
Construction (41-43)	11,3
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	9,3
Activités de location et location-bail (77)	8,0
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)	4,4
Industrie chimique (20)	3,5
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	2,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	2,7
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	2,7
Hébergement ; restauration (55-56)	2,7

Source : ICN

## 1.2. Différences méthodologiques par rapport à la publication précédente

Par rapport à la méthodologie appliquée pour le calcul des ETEA publiés en septembre 2016, relevons avant tout la révision de la ventilation d'une grande partie des taxes environnementales entre les différentes branches et les ménages pour les années 2011-2014. Le calcul réalisé pour la publication précédente s'est en effet fondé sur les tableaux initiaux des emplois pour 2011 et 2012. Pour les besoins de la présente publication, une version actualisée des tableaux des emplois pour 2011 et 2012 a toutefois été utilisée. De plus, le tableau des emplois pour l'année 2013 a été mis à disposition et donc utilisé pour le calcul de la ventilation sur la période 2013-2015, en attendant de disposer des tableaux des emplois pour les années 2014 et 2015.

Ensuite, la ventilation des taxes sur les transports a été adaptée à partir de 2012 sur la base des nouvelles données sur les immatriculations de véhicules. Remarquons également que les permis d'émission n'ont plus été ventilés entre les branches d'activité sur la seule base des données flamandes sur l'écart entre les quotas d'émission reçus gratuitement et les émissions vérifiées, mais sur la base de ces mêmes données pour la Belgique dans son ensemble.

Dans les publications précédentes, les taxes sur les ressources n'étaient pas ventilées entre les différentes branches d'activité et les ménages parce qu'on ne disposait d'aucune méthodologie pour procéder à cette ventilation. Conformément aux nouvelles recommandations d'Eurostat, les taxes sur les ressources sont à présent ventilées sur la base des statistiques belges sur l'eau. En effet, toutes les taxes sur les ressources prélevées dans notre pays sont des taxes sur l'eau et les données relatives aux prélèvements annuels d'eau douce peuvent être utilisées comme proxy pour la ventilation entre les différentes branches d'activité et les ménages. Cette méthodologie a été appliquée à partir de l'année 2008. Vu qu'on ne dispose pas encore de données sur les prélèvements annuels d'eau douce après l'année 2011, la clé de répartition de l'année 2011 a été utilisée pour ventiler les taxes sur les ressources pour les années 2011-2015.

## 2. Tableaux

### 2.1. Total des taxes environnementales

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Culture et production animale, chasse et services annexes (01)	26,08	26,03	24,18	20,94	17,63
Sylviculture et exploitation forestière (02)	2,90	2,58	2,78	2,68	2,47
Pêche et aquaculture (03)	0,36	0,37	0,33	0,31	0,28
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)	6,54	6,08	5,27	5,35	5,66
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)	84,71	81,34	79,75	80,28	83,65
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)	11,17	10,38	9,12	8,54	9,24
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)	8,62	8,59	7,67	7,40	7,84
Industrie du papier et du carton (17)	7,00	7,04	5,94	5,49	6,54
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)	8,19	7,75	6,49	6,08	6,55
Cokéfaction et raffinage (19)	100,51	86,16	82,94	84,25	68,23
Industrie chimique (20)	77,27	135,44	156,16	154,41	171,04
Industrie pharmaceutique (21)	6,66	7,38	7,63	6,94	7,79
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	7,79	7,41	6,55	6,36	6,77
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	43,54	43,07	37,48	39,64	40,50
Métallurgie (24)	40,32	39,40	28,50	25,55	28,47
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)	39,32	38,14	35,34	35,39	37,23
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)	4,28	4,54	3,86	3,74	3,98
Fabrication d'équipements électriques (27)	7,40	7,36	6,17	6,10	6,54
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)	11,29	11,15	10,48	10,24	10,83
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)	13,97	12,39	12,35	11,85	12,35
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	2,13	2,51	2,35	2,24	2,41
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)	10,55	9,95	9,30	9,23	9,68
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	15,94	16,92	17,32	17,81	18,79
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	65,69	72,84	100,32	194,66	148,58
Captage, traitement et distribution d'eau (36)	10,05	10,75	10,86	10,61	10,92
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	110,76	107,45	99,42	106,61	113,42
Construction (41-43)	436,91	450,72	438,21	454,56	475,36
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)	83,71	80,76	87,17	84,63	88,98
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)	202,38	180,53	161,16	164,68	170,74
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)	98,52	96,19	86,94	84,63	89,15
Transports terrestres et transport par conduites (49)	704,46	692,10	667,18	707,11	743,16
Transports par eau (50)	19,72	16,98	12,14	12,05	11,93
Transports aériens (51)	5,80	4,59	4,00	9,73	7,05
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	372,36	383,85	347,99	367,43	390,01

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Activités de poste et de courrier (53)	24,56	25,34	22,52	23,66	24,87
Hébergement ; restauration (55-56)	108,31	106,99	107,87	106,15	106,90
Éditions (58)	8,02	7,46	6,95	7,15	7,54
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)	8,16	8,60	8,18	8,35	8,77
Télécommunications (61)	21,86	22,22	21,69	21,71	23,00
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)	39,76	38,78	36,68	37,07	39,18
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)	42,97	37,38	37,10	36,87	38,21
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)	6,56	8,97	10,31	10,49	10,76
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)	43,96	42,88	40,16	40,98	43,11
Activités immobilières (68)	74,23	81,90	75,37	70,80	76,35
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)	86,19	87,24	86,22	86,13	90,53
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)	43,09	44,71	44,78	46,14	48,70
Recherche-développement scientifique (72)	8,53	8,71	8,44	8,42	8,97
Publicité et études de marché (73)	11,89	10,80	10,13	10,15	10,63
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)	6,23	6,39	6,16	6,01	6,29
Activités de location et location-bail (77)	309,26	319,91	317,70	314,99	329,33
Activités liées à l'emploi (78)	7,50	8,15	7,67	7,83	8,20
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)	2,35	2,18	2,10	2,07	2,12
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)	91,41	93,41	91,24	95,55	99,88
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	109,92	114,78	103,11	106,20	111,86
Enseignement (85)	27,57	27,86	27,62	27,43	28,75
Activités pour la santé humaine (86)	98,18	97,72	94,04	94,93	99,82
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)	32,84	34,59	32,97	32,03	33,42
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)	8,41	8,72	8,72	8,70	9,06
Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)	11,92	11,92	12,11	11,86	12,32
Activités des organisations associatives (94)	10,82	11,12	9,39	9,10	9,45
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)	8,48	9,06	8,89	9,34	9,91
Autres services personnels (96)	30,01	29,81	29,01	29,63	31,16
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisations extra-territoriales (99)	0,13	0,14	0,15	0,14	0,15
Total entreprises	3930,01	3976,46	3840,61	4017,42	4143,01
Ménages	4481,87	4237,19	4195,25	4227,41	4421,65
Non-résidents	114,57	99,00	92,73	88,97	92,74
Non imputé	2,95	1,05	0,41	0,43	0,05
Total	8529,40	8313,70	8129,00	8334,23	8657,46

## 2.2. Taxes sur l'énergie

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Culture et production animale, chasse et services annexes (01)	11,39	11,70	9,39	7,91	8,00
Sylviculture et exploitation forestière (02)	1,10	1,15	1,18	1,04	0,85
Pêche et aquaculture (03)	0,18	0,20	0,18	0,16	0,13
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)	5,61	5,27	4,43	4,48	4,84
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)	50,03	49,46	44,75	45,67	49,12
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)	7,25	6,69	5,36	4,85	5,53
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)	5,26	5,54	4,64	4,37	4,83
Industrie du papier et du carton (17)	5,07	5,27	4,09	3,65	4,75
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)	4,24	4,13	3,07	2,76	3,17
Cokéfaction et raffinage (19)	79,91	69,98	67,58	69,17	58,54
Industrie chimique (20)	63,44	118,07	139,50	139,26	152,06
Industrie pharmaceutique (21)	5,35	5,19	4,25	3,67	4,28
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	4,22	4,22	3,57	3,49	3,90
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	35,37	35,40	29,86	31,88	32,70
Métallurgie (24)	33,11	31,96	21,58	18,79	21,88
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)	24,06	24,07	21,46	21,73	23,54
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)	2,50	2,82	2,22	2,18	2,40
Fabrication d'équipements électriques (27)	5,00	4,91	4,02	3,96	4,35
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)	5,96	6,14	5,24	5,05	5,59
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)	6,95	6,56	5,61	5,30	5,79
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	1,38	1,66	1,45	1,37	1,53
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)	5,31	5,21	4,48	4,47	4,86
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	11,59	12,53	12,85	13,43	14,34
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	29,76	37,48	61,73	154,44	112,30
Captage, traitement et distribution d'eau (36)	5,09	5,55	5,17	5,27	5,69
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	40,62	43,88	40,74	42,11	45,26
Construction (41-43)	293,47	314,12	299,32	315,58	336,04
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)	27,18	26,48	24,26	25,11	26,90
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)	133,89	117,19	100,11	103,42	109,65
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)	48,95	50,05	41,85	40,39	44,54
Transports terrestres et transport par conduites (49)	618,97	619,15	593,97	629,16	669,64
Transports par eau (50)	19,17	16,46	11,67	11,59	11,45
Transports aériens (51)	5,62	4,44	3,56	9,29	6,61
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	355,35	367,60	333,05	353,08	375,80
Activités de poste et de courrier (53)	19,77	21,30	18,39	19,47	20,74
Hébergement ; restauration (55-56)	18,32	18,32	16,24	16,12	17,56
Éditions (58)	6,02	5,69	5,14	5,39	5,75

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)	5,00	5,60	5,14	5,35	5,74
Télécommunications (61)	13,97	15,06	14,20	14,29	15,51
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)	24,75	24,58	22,44	23,28	24,94
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)	16,75	11,92	11,70	12,01	12,94
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)	5,47	3,64	3,74	3,91	4,18
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)	30,80	28,35	25,49	26,73	28,55
Activités immobilières (68)	48,77	54,91	46,23	42,85	48,22
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)	41,29	43,40	40,65	41,97	45,09
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)	31,35	32,99	33,00	34,69	36,96
Recherche-développement scientifique (72)	6,36	6,61	6,36	6,42	6,97
Publicité et études de marché (73)	5,30	4,70	4,37	4,52	4,85
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)	2,18	2,38	2,17	2,15	2,33
Activités de location et location-bail (77)	85,10	95,84	92,77	98,66	104,95
Activités liées à l'emploi (78)	4,51	4,97	4,64	4,85	5,18
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)	0,18	0,15	0,12	0,13	0,14
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)	66,66	69,88	67,52	71,83	76,13
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	91,56	95,29	87,81	91,39	97,36
Enseignement (85)	15,75	15,78	15,03	15,09	16,34
Activités pour la santé humaine (86)	64,93	63,19	59,44	61,76	65,97
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)	17,85	18,23	16,75	16,54	17,81
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)	3,81	4,06	3,94	4,01	4,30
Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)	4,61	4,69	4,43	4,45	4,85
Activités des organisations associatives (94)	5,21	5,21	3,92	3,98	4,28
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)	7,45	8,10	7,86	8,33	8,88
Autres services personnels (96)	21,89	22,04	21,19	21,99	23,42
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisations extra-territoriales (99)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total entreprises	2617,96	2707,44	2556,87	2750,20	2870,77
Ménages	2465,57	2268,41	2193,84	2266,31	2416,76
Non-résidents	41,67	26,24	16,19	11,99	15,57
Non imputé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5125,20	5002,10	4766,90	5028,50	5303,10

## 2.3. Taxes sur les transports

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Culture et production animale, chasse et services annexes (01)	8,39	7,97	8,43	8,52	8,49
Sylviculture et exploitation forestière (02)	1,80	1,43	1,60	1,64	1,62
Pêche et aquaculture (03)	0,18	0,17	0,15	0,15	0,15
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)	0,57	0,47	0,48	0,48	0,48
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)	16,34	14,78	15,73	15,93	15,84
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)	3,46	3,25	3,35	3,34	3,37
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)	3,18	2,86	2,84	2,87	2,86
Industrie du papier et du carton (17)	1,33	1,17	1,23	1,23	1,24
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)	3,70	3,35	3,18	3,12	3,19
Cokéfaction et raffinage (19)	7,58	4,44	3,56	3,58	3,58
Industrie chimique (20)	4,01	7,15	7,35	7,39	7,41
Industrie pharmaceutique (21)	0,71	1,55	2,67	2,68	2,69
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	2,87	2,48	2,36	2,36	2,37
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	7,48	6,91	6,94	7,19	6,99
Métallurgie (24)	4,45	4,69	4,28	4,31	4,32
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)	13,88	12,61	12,48	12,49	12,56
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)	1,44	1,41	1,40	1,39	1,41
Fabrication d'équipements électriques (27)	2,29	2,34	2,05	2,05	2,07
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)	5,19	4,85	5,10	5,07	5,13
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)	5,93	4,73	5,66	5,65	5,69
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	0,67	0,74	0,78	0,78	0,78
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)	5,06	4,56	4,65	4,63	4,67
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	4,13	4,16	4,22	4,18	4,25
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	5,51	6,60	7,00	7,17	7,06
Captage, traitement et distribution d'eau (36)	3,20	3,14	3,20	3,27	3,23
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	10,69	9,80	11,17	11,79	11,26
Construction (41-43)	140,91	133,79	136,14	136,62	137,07
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)	56,10	53,84	62,48	59,17	61,73
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)	66,37	61,18	59,06	59,51	59,38
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)	46,01	42,32	41,53	41,28	41,74
Transports terrestres et transport par conduites (49)	84,31	71,70	72,04	76,98	72,57
Transports par eau (50)	0,54	0,52	0,47	0,46	0,47
Transports aériens (51)	0,17	0,15	0,44	0,44	0,44
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	13,10	11,95	11,00	11,08	11,05
Activités de poste et de courrier (53)	4,65	3,87	3,98	4,07	4,01
Hébergement ; restauration (55-56)	16,41	15,15	15,24	14,92	15,30
Éditions (58)	1,85	1,62	1,68	1,65	1,68
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)	2,68	2,46	2,47	2,45	2,48

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Télécommunications (61)	7,76	7,00	7,34	7,30	7,37
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)	14,78	13,96	14,01	13,58	14,03
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)	25,11	24,64	24,55	24,16	24,58
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)	0,84	5,12	6,36	6,40	6,41
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)	12,35	13,66	13,87	13,57	13,91
Activités immobilières (68)	20,90	21,16	23,23	23,03	23,36
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)	43,81	42,57	44,34	43,14	44,44
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)	11,43	11,37	11,42	11,16	11,46
Recherche-développement scientifique (72)	1,80	1,69	1,65	1,65	1,67
Publicité et études de marché (73)	6,58	6,08	5,75	5,62	5,77
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)	3,86	3,81	3,81	3,71	3,82
Activités de location et location-bail (77)	224,10	224,00	224,86	216,28	224,34
Activités liées à l'emploi (78)	2,89	3,06	2,92	2,89	2,94
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)	2,17	2,03	1,97	1,95	1,98
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)	24,26	23,01	23,22	23,31	23,35
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	11,74	11,57	7,71	8,00	7,78
Enseignement (85)	10,74	10,78	11,29	11,25	11,36
Activités pour la santé humaine (86)	26,64	27,06	27,35	26,66	27,43
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)	9,53	10,06	9,99	9,87	10,05
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)	3,58	3,56	3,68	3,65	3,70
Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)	3,90	3,68	3,93	3,88	3,95
Activités des organisations associatives (94)	3,96	3,92	3,71	3,64	3,73
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)	1,01	0,94	1,01	0,99	1,01
Autres services personnels (96)	5,77	5,47	5,43	5,36	5,45
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisations extra-territoriales (99)	0,13	0,14	0,15	0,14	0,15
Total entreprises	1036,76	996,48	1011,93	1003,06	1014,70
Ménages	1778,74	1729,86	1754,53	1715,76	1766,13
Non-résidents	72,90	72,75	76,54	76,98	77,17
Non imputé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2888,40	2799,10	2843,00	2795,80	2858,00

## 2.4. Taxes sur la pollution

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Culture et production animale, chasse et services annexes (01)	5,95	6,02	6,01	4,14	0,81
Sylviculture et exploitation forestière (02)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pêche et aquaculture (03)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)	17,53	16,34	18,44	17,80	17,92
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)	0,43	0,40	0,38	0,31	0,30
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)	0,18	0,19	0,18	0,15	0,15
Industrie du papier et du carton (17)	0,23	0,26	0,24	0,20	0,20
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)	0,26	0,27	0,24	0,20	0,19
Cokéfaction et raffinage (19)	5,88	5,07	4,55	3,78	3,66
Industrie chimique (20)	9,83	10,22	9,31	7,76	7,50
Industrie pharmaceutique (21)	0,59	0,64	0,72	0,60	0,58
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	0,71	0,70	0,62	0,51	0,50
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	0,70	0,75	0,68	0,57	0,55
Métallurgie (24)	1,60	1,66	1,45	1,21	1,17
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)	1,39	1,46	1,40	1,17	1,13
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)	0,35	0,31	0,23	0,17	0,17
Fabrication d'équipements électriques (27)	0,11	0,11	0,10	0,08	0,08
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)	0,15	0,15	0,14	0,11	0,11
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)	1,09	1,09	1,07	0,89	0,86
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	0,08	0,11	0,12	0,10	0,09
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)	0,17	0,18	0,17	0,14	0,13
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	0,22	0,23	0,24	0,20	0,19
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	1,45	1,68	2,12	1,77	1,71
Captage, traitement et distribution d'eau (36)	1,76	2,06	2,48	2,07	2,00
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	59,45	53,77	47,51	52,72	56,90
Construction (41-43)	2,22	2,53	2,44	2,03	1,96
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)	0,43	0,45	0,43	0,36	0,34
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)	2,11	2,15	1,98	1,74	1,71
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)	3,57	3,82	3,56	2,96	2,86
Transports terrestres et transport par conduites (49)	1,18	1,25	1,17	0,98	0,94
Transports par eau (50)	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Transports aériens (51)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	3,90	4,30	3,93	3,27	3,16
Activités de poste et de courrier (53)	0,14	0,17	0,15	0,13	0,12
Hébergement ; restauration (55-56)	73,57	73,52	76,39	75,11	74,04
Éditions (58)	0,14	0,14	0,13	0,11	0,11
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)	0,47	0,54	0,57	0,55	0,55

en millions d'euros	2011	2012	2013	2014	2015
Télécommunications (61)	0,14	0,15	0,15	0,13	0,12
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)	0,23	0,23	0,23	0,21	0,20
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)	1,11	0,83	0,85	0,71	0,68
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)	0,25	0,20	0,21	0,18	0,17
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)	0,81	0,86	0,80	0,67	0,65
Activités immobilières (68)	4,56	5,83	5,91	4,93	4,76
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)	1,09	1,28	1,23	1,03	1,00
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)	0,31	0,34	0,35	0,29	0,28
Recherche-développement scientifique (72)	0,36	0,41	0,42	0,35	0,34
Publicité et études de marché (73)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)	0,18	0,20	0,19	0,15	0,15
Activités de location et location-bail (77)	0,06	0,07	0,06	0,05	0,05
Activités liées à l'emploi (78)	0,10	0,12	0,11	0,09	0,09
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)	0,49	0,53	0,49	0,41	0,40
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	6,62	7,92	7,58	6,81	6,72
Enseignement (85)	1,08	1,30	1,30	1,08	1,05
Activités pour la santé humaine (86)	6,61	7,47	7,26	6,51	6,43
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)	5,46	6,29	6,23	5,62	5,56
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)	1,03	1,10	1,10	1,05	1,05
Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)	3,41	3,56	3,75	3,53	3,53
Activités des organisations associatives (94)	1,64	1,99	1,76	1,49	1,44
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Autres services personnels (96)	2,36	2,30	2,40	2,28	2,28
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisations extra-territoriales (99)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total entreprises	235,79	235,61	231,62	221,49	219,69
Ménages	237,56	238,91	246,89	245,34	238,76
Non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non imputé	2,56	0,68	0,00	0,00	0,00
Total	475,90	475,20	478,51	466,84	458,46

## 2.5. Taxes sur les ressources

<i>en millions d'euros</i>	2011	2012	2013	2014	2015
Culture et production animale, chasse et services annexes (01)	0,35	0,33	0,36	0,38	0,33
Sylviculture et exploitation forestière (02)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pêche et aquaculture (03)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités extractives et services de soutien aux industries extractives (05-09)	0,35	0,33	0,36	0,38	0,34
Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac (10-12)	0,81	0,75	0,82	0,87	0,76
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (13-15)	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie (16)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Industrie du papier et du carton (17)	0,37	0,35	0,38	0,40	0,35
Imprimerie et reproduction d'enregistrements (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cokéfaction et raffinage (19)	7,14	6,67	7,26	7,71	2,45
Industrie chimique (20)	0,00	0,00	0,00	0,00	4,08
Industrie pharmaceutique (21)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (22)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (23)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
Métallurgie (24)	1,16	1,08	1,18	1,25	1,10
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (25)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (26)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fabrication d'équipements électriques (27)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (28)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques (29)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fabrication d'autres matériels de transport (30)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fabrication de meubles; autres industries manufacturières (31-32)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Réparation et installation de machines et d'équipements (33)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (35)	28,97	27,08	29,47	31,29	27,51
Captage, traitement et distribution d'eau (36)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collecte et traitement des eaux usées ; collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération ; dépollution et autres services de gestion des déchets (37-39)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction (41-43)	0,31	0,29	0,31	0,33	0,29
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (45)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (46)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports terrestres et transport par conduites (49)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports par eau (50)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports aériens (51)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entreposage et services auxiliaires des transports (52)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités de poste et de courrier (53)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hébergement ; restauration (55-56)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Éditions (58)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale; programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision (59-60)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Télécommunications (61)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<i>en millions d'euros</i>	2011	2012	2013	2014	2015
Programmation, conseil et autres activités informatiques; services d'information (62-63)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite (64)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires (65)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (66)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités immobilières (68)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux, conseil de gestion (69-70)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques (71)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recherche-développement scientifique (72)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Publicité et études de marché (73)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités vétérinaires (74-75)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités de location et location-bail (77)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités liées à l'emploi (78)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enquêtes et sécurité; services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager; services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (80-82)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement (85)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités pour la santé humaine (86)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement; action sociale sans hébergement (87-88)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités créatives, artistiques et de spectacle; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles; organisation de jeux de hasard et d'argent (90-92)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités sportives, récréatives et de loisirs (93)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités des organisations associatives (94)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (95)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres services personnels (96)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique et activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (97-98)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisations extra-territoriales (99)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total entreprises	39,50	36,93	40,19	42,67	37,85
Ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non imputé	0,40	0,37	0,40	0,43	0,05
Total	39,90	37,30	40,59	43,10	37,90